



LE PLATEAU D'HAUTEVILLE

Collection : CARNETS D'UNITÉ DE PAYSAGE // 2020 // n°22



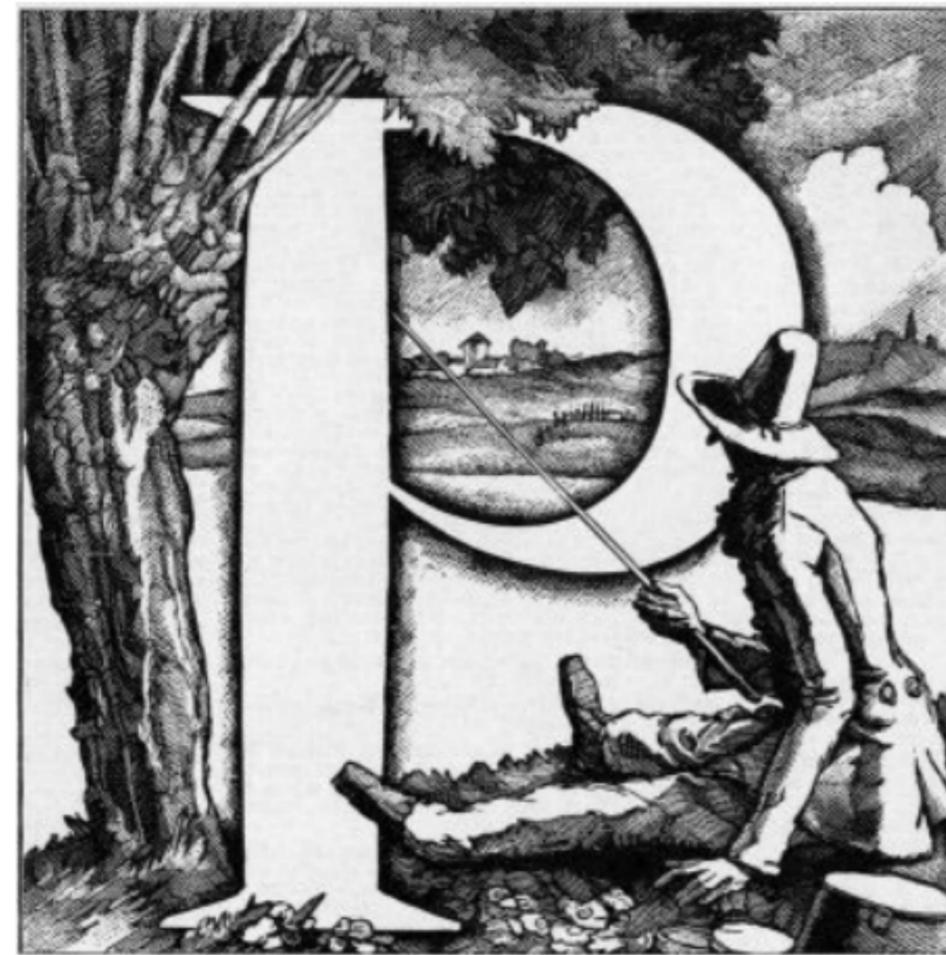
Carnet d'unité de paysage

Ce carnet s'inscrit dans la collection *Carnet d'unité de paysage de l'Atlas des Paysages de l'Ain*. Il fait partie de la série de carnets s'intéressant aux douze unités composant le Pays Massif du Bugey.

Ce carnet propose des repères pour **Connaître** le paysage des vals du Haut-Bugey. Il est aussi destiné à **Agir** et à accompagner la mise en œuvre des projets locaux.



LE PLATEAU D'HAUTEVILLE



Unité du plateau d'Hauteville

Une unité de paysage est une partie continue de territoire cohérente d'un point de vue paysager. Elle fait sens pour les populations à l'échelle de l'aire d'étude. L'identification d'une unité de paysage s'appuie sur la caractérisation et la qualification du paysage. Sa localisation et ses particularités lui confèrent sa singularité. Une unité de paysage est circonscrite par des limites qui peuvent être nettes ou progressives. La définition de ces limites est un travail parfois délicat. Ces limites ne sont que rarement des limites administratives.

(Ministère de l'écologie et du développement durable dans les atlas de paysages, méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages, 2015)

Directeur de publication : Bruno LUGAZ, directeur du CAUE de l'Ain

Atlas des paysages 2017



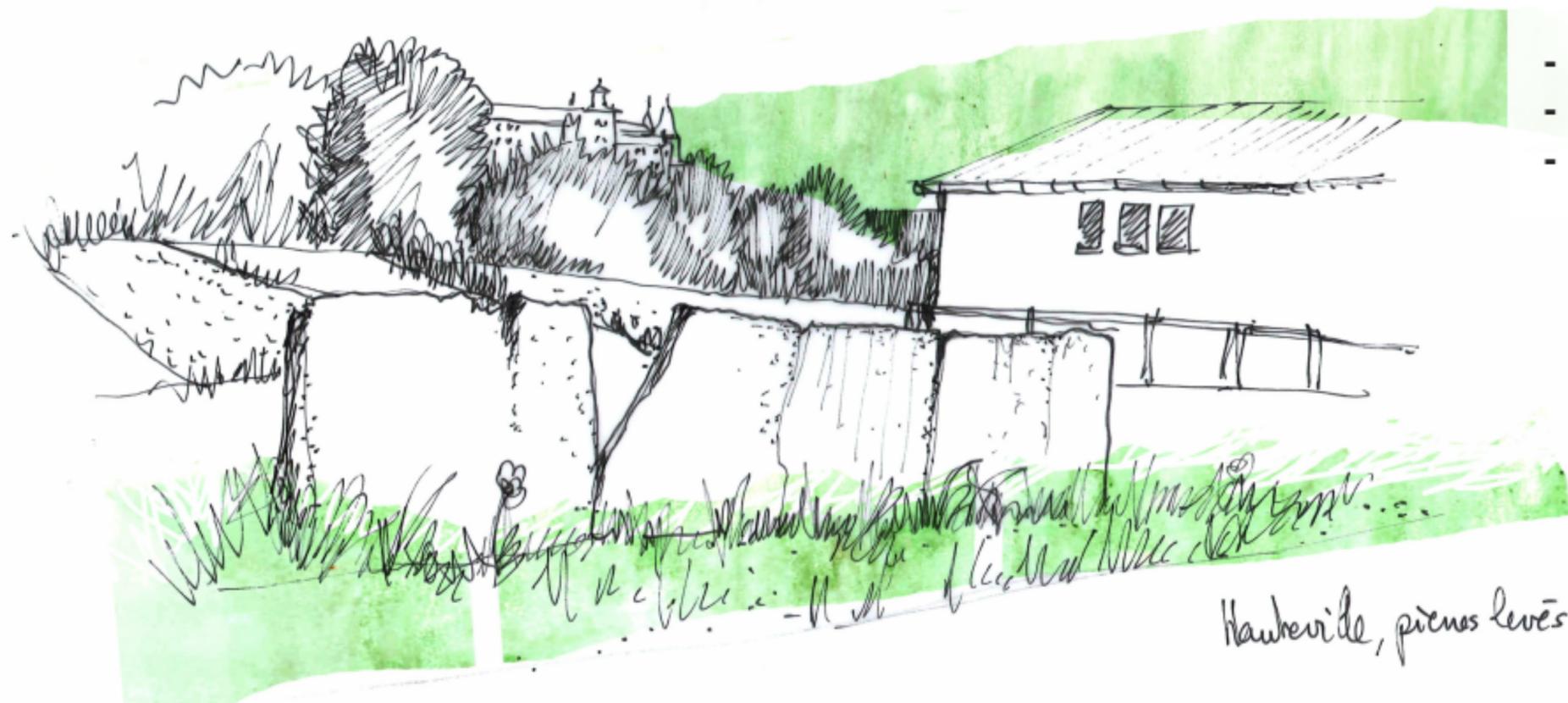
Sommaire

CONNAITRE

- Présentation de l'unité
- Description d'ensemble
- Les caractères de l'unité
- Traits et portrait
- Habiter le paysage : les villes et villages

AGIR

- D'hier à aujourd'hui ... et demain ?
- Objectif de qualité de paysage
- Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage



Haukeville, piens levés

CONNAITRE

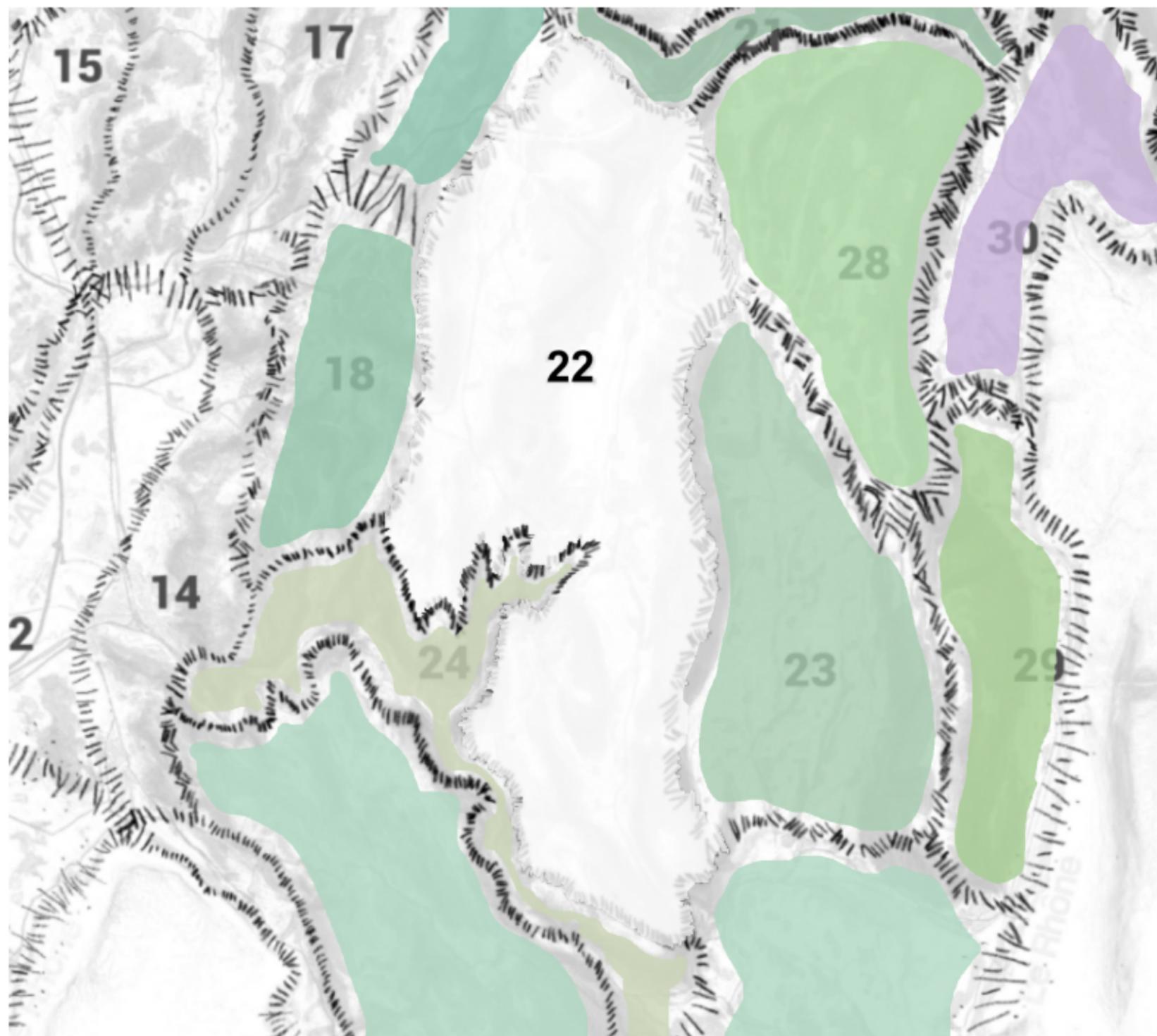
Présentation de l'unité - Délimitation

L'unité du plateau d'hauteville est bordée de 6 unités

- Au nord , la limite avec la cluse de Nantua est bien marquée par les falaises abruptes.
- au nord-est la transition avec les vals du haut Bugey est quant à elle très douce .
- A l'est : la ligne de crête du mont de l'avocat borde très clairement l'unité des monts du Cerdon.
- Au sud : les falaises de la cluse des Hôpitaux dessinent une limite très nette.
- A l'ouest, le "chaînon d'Hauteville" sépare l'unité de celle du Valromey. C'est le col de la Rochette permet de passer de l'une a l'autre par la route.
- Enfin au Nord-Ouest la forêt des Moussières sert de lisières avec l'unité des plans du Retord.

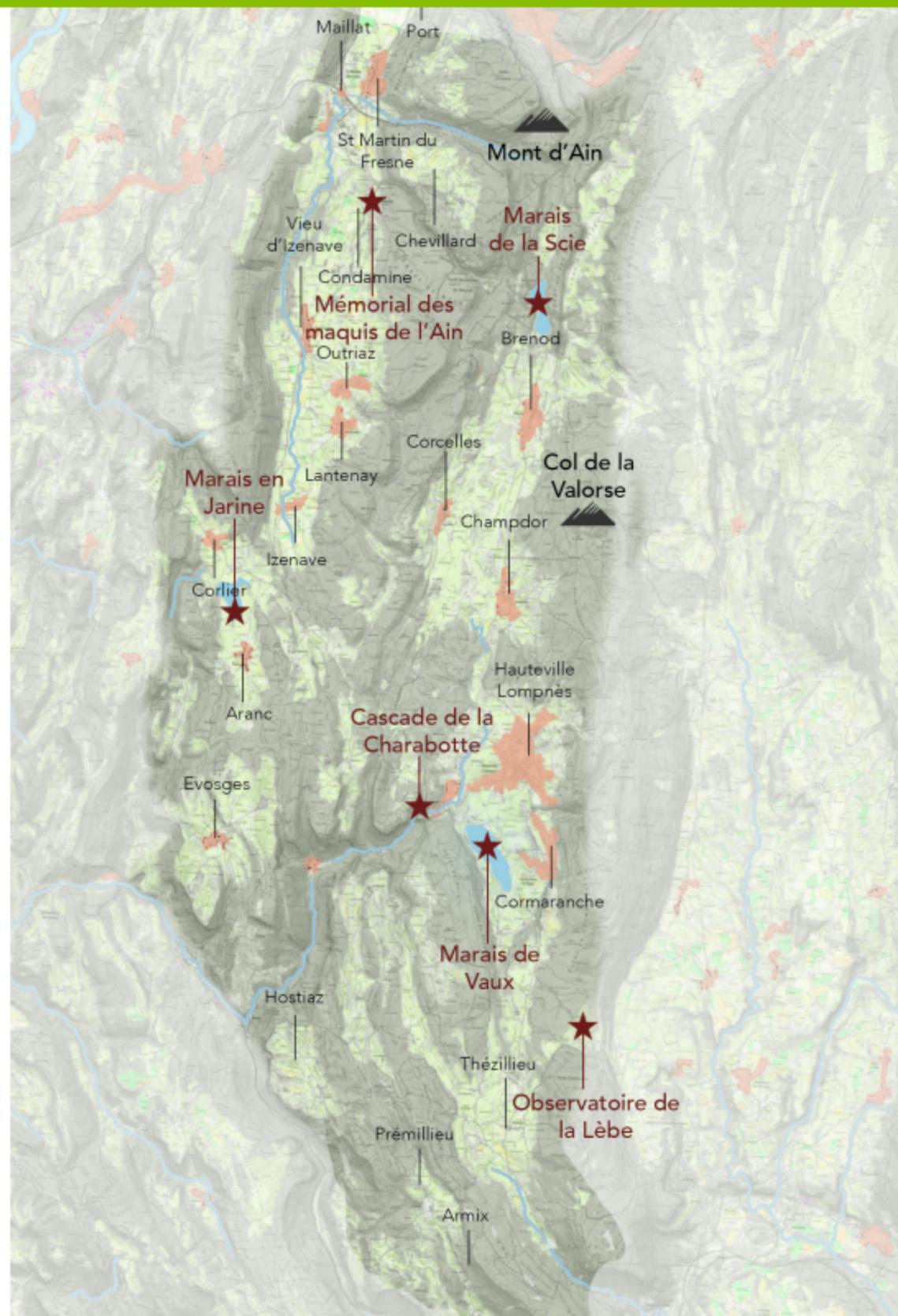
Comment délimiter les unités de paysage ?

La position et la nature des limites font l'objet d'un travail collectif. Sur le terrain les unités se dessinent en fonction des reliefs marqués ou d'un usage de l'espace contrasté. Souvent les unités sont progressives, donnant lieu à un paysage qui mélange des caractéristiques issues de deux unités voisines.



CONNAITRE

Présentation de l'unité - Carte de situation



Les communes ...

Aranc // Armix // Brenod //
Champdor // Chevillard //
Condamine // Corcelles // Corlier //
Cormaranche // Evosges // Hauteville
Lompnès // Hostiaz // Izenave //
Lantenay // Le Petit Abergement //
Maillat // Outriaz // Port // Prémillieu
// Saint-Martin-du-Fresne //
Thézillieu // Vieu d'Izenave //

Les rivières ...

L'Albarine // L'arène // Le Borrey // La
Doye

Quelques points hauts ...

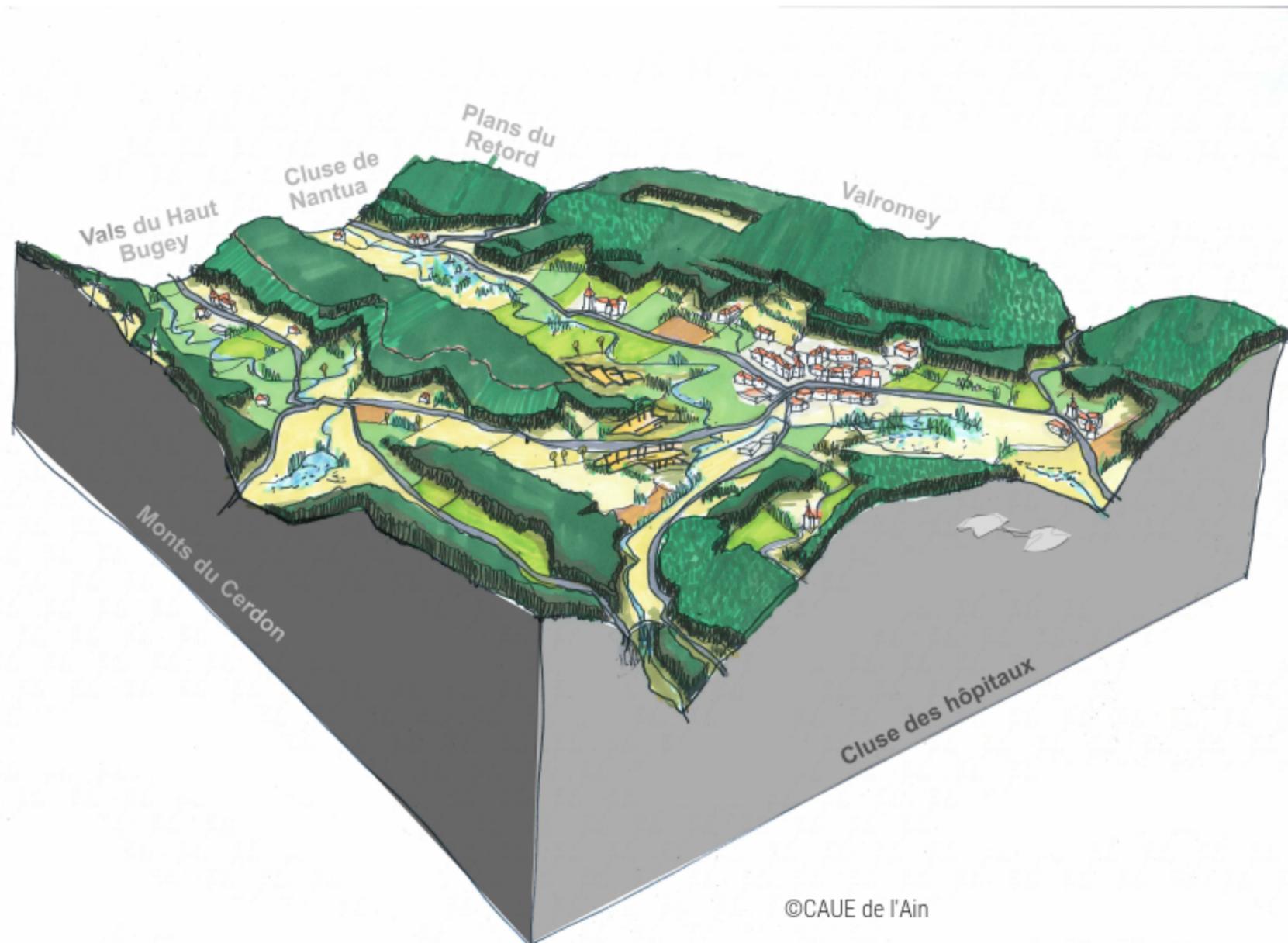
Col de la Valorse (1150m)
Mont d'Ain (1100m)

Les lieux remarquables ...

Cascade de la Charabotte // Marais
de Vaux // Marais en Jarine // Marais
de la Scie // Mémorial des maquis de
l'Ain // Observatoire de la Lèbe //

CONNAITRE

Description d'ensemble



©CAUE de l'Ain

Le plateau d'Hauteville

Située sur « un plateau », selon l'expression régionale, à plus de 800m d'altitude, le paysage de cette unité est constitué de vals assez doux qui s'étirent du nord au sud. Il regroupe la combe du val, le val d'Aranc, le val de Brenod et d'Hauteville et enfin le val de Prémillieu. Les larges synclinaux offrent des paysages ouverts et habités où l'élevage est encore très présent. Les anticlinaux sont quant à eux couverts de forêts exploitées pour leur bois feuillus et de conifères.

CONNAITRE

Les caractères de l'unité

Le paysage est tenu ouvert grâce à des parcelles de cultures mais surtout grâce au pâturage. Les prairies produisent également du foin pour les troupeaux. Le plateau fait partie de l'air AOC Comté (Appellation d'origine contrôlée). La production du comté justifie, depuis le Moyen Âge, le regroupement des laits de plusieurs éleveurs mettant ainsi leur bien à fructifier, donnant ainsi leur nom aux fromages présents elles aussi ici.

Les éoliennes du mont de l'Avocat soulignent la ligne de crête qui borde le plateau. Elles sont aujourd'hui un repère dans le paysage.

Les villages sont constitués de maisons souvent mitoyennes, cet habitat groupé est typique du paysage urbain du plateau. Les fermes isolées sont trapues et jalonnent le paysage. L'habitat traditionnel est marqué ici par la présence fréquente de dreffia. Il s'agit d'un espace couvert, au-dessus de la porte de l'écurie, était occupé par un séchoir à bois caractéristique appelé en patois hautevillois « dreffia ».

Les bois et forêt représente 50 % de la surface du plateau. Le paysage se découpe donc en bande de milieux fermés et sombres. En effet, le peuplement est constitué d'environ 80 % de sapin. Les 20 % restant sont constitués d'épicéa, et de hêtre appelés aussi fayard. Vitale dans l'histoire du plateau, la forêt représente une ressource importante encore aujourd'hui. Son exploitation permet d'alimenter le budget général des communes. La filière bois ainsi qu'une école du bois sont très actives et vivantes. L'affouage est une relation à la forêt encore de mise, elle peut être défini comme un mode de jouissance des produits des forêts communales mis à disposition des habitants qui le souhaitent.

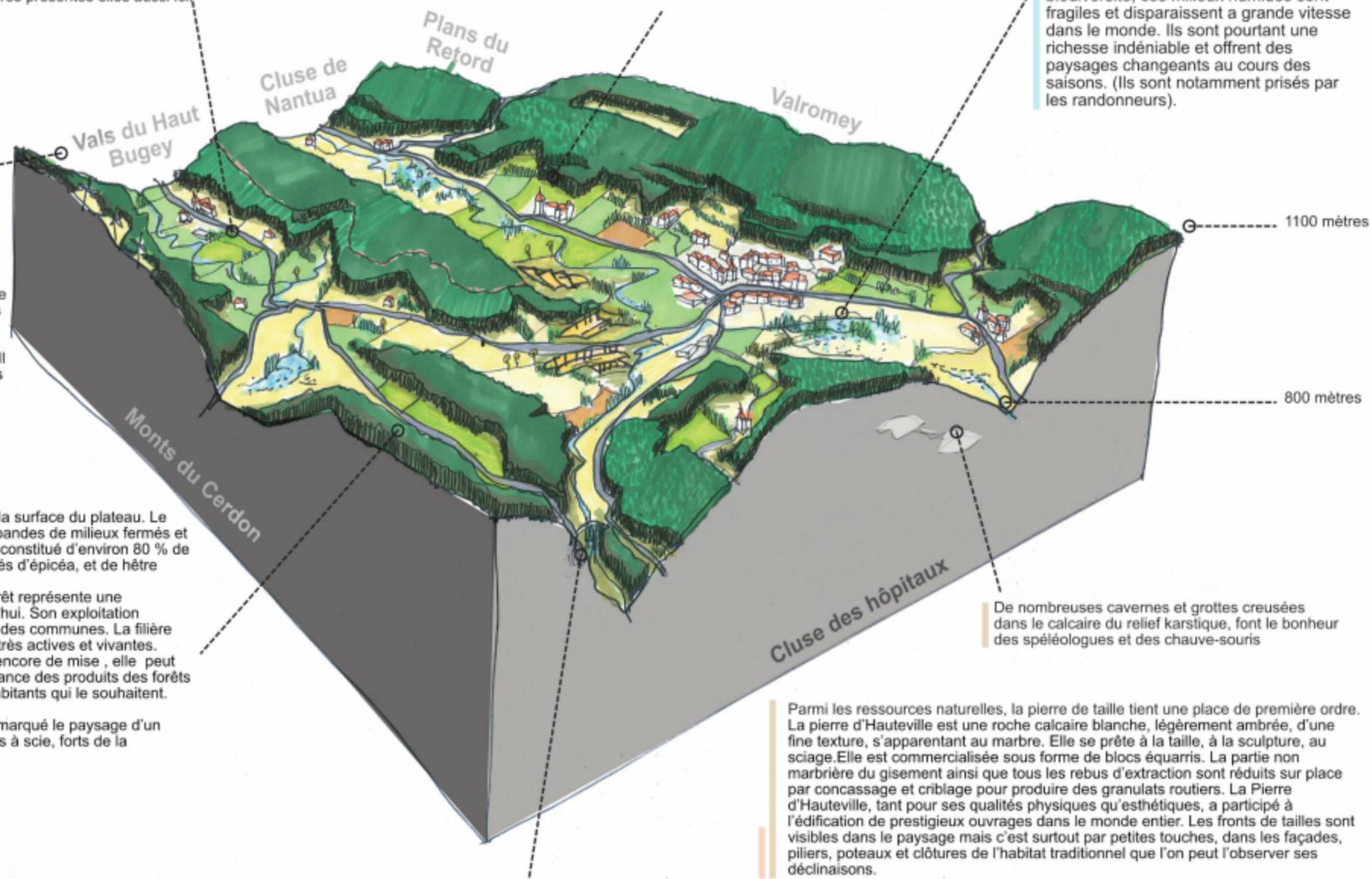
Les scieries sont nombreuses et ont marqué le paysage d'un patrimoine riche de nombreux moulins à scie, forts de la présence de l'eau ruisselante.

Légende:

- Les ressources naturelles et agricoles
- L'eau
- L'urbain, les franges urbaines et extensions
- Socle et sol

Au 19e siècle, la tuberculose est un véritable fléau. Sur le plateau d'Hauteville-Lompnes, le Docteur Jules-François Dumarest est persuadé de la vertu thérapeutique du climat et des paysages d'altitude. Son fils, se consacra ici à la création d'une des plus grandes stations sanatoriales de France. A son apogée dans les années 50, la cité sanitaire compte une quinzaine de bâtiments et plus de 2 500 lits. Les années 1920 voient naître le premier vaccin contre cette maladie : le BCG ; l'année 1943, la découverte du premier antibiotique efficace contre la tuberculose. Dans les années 70, les sanatoria d'Hauteville-Lompnes se résignent à entamer leur reconversion. Aujourd'hui le centre hospitalier est reconnu pour la technicité et la qualité de son offre de soins en matière de rééducation et de réadaptation fonctionnelle. Nombre « d'anciens » sanatoriums ayant pourtant une écriture architecturale très intéressante, restent vides et ponctuent les pentes.

Occupants plusieurs centaines d'hectares, les marais et étangs occupent une place importante sur plateau. Véritables réservoirs de biodiversité, ces milieux humides sont fragiles et disparaissent à grande vitesse dans le monde. Ils sont pourtant une richesse indéniable et offrent des paysages changeants au cours des saisons. (Ils sont notamment prisés par les randonneurs).



De nombreuses cavernes et grottes creusées dans le calcaire du relief karstique, font le bonheur des spéléologues et des chauve-souris

Parmi les ressources naturelles, la pierre de taille tient une place de première ordre. La pierre d'Hauteville est une roche calcaire blanche, légèrement ambrée, d'une fine texture, s'apparentant au marbre. Elle se prête à la taille, à la sculpture, au sciage. Elle est commercialisée sous forme de blocs équarris. La partie non marbrée du gisement ainsi que tous les rebus d'extraction sont réduits sur place par concassage et criblage pour produire des granulats routiers. La Pierre d'Hauteville, tant pour ses qualités physiques qu'esthétiques, a participé à l'édification de prestigieux ouvrages dans le monde entier. Les fronts de tailles sont visibles dans le paysage mais c'est surtout par petites touches, dans les façades, piliers, poteaux et clôtures de l'habitat traditionnel que l'on peut l'observer ses déclinaisons.

L'Albarine, prend sa source au nord du plateau dans le marais de Brénod. La rivière, après avoir serpenté sur le plateau plonge dans des gorges par une chute de 115 m : la cascade de la Charabotte.

CONNAITRE

Traits et portrait - Depuis la Rochette, le plateau est plutôt perçu comme une succession de vals. Les carrières de calcaire et l'étendue des forêts sont très lisibles.



CONNAITRE

Traits et portrait - sur la route, les piquets pour la neige sont temporairement en place, les milieux humides qui ponctuent le plateau, voient leur volume varié au rythme des saisons eux aussi



CONNAITRE

Traits et portrait - Lorsque le paysage se couvre de son manteau blanc, le contraste entre les bois et les prairies est souligné.



CONNAITRE

Traits et portrait - le paysage des hameaux et villages est presque immobile depuis des années : ce qui leur confère une certaine authenticité



CONNAITRE

Traits et portrait - L'été, les quelques parcelles de blé murissent et les éoliennes du mont de l'Avocat tournent.



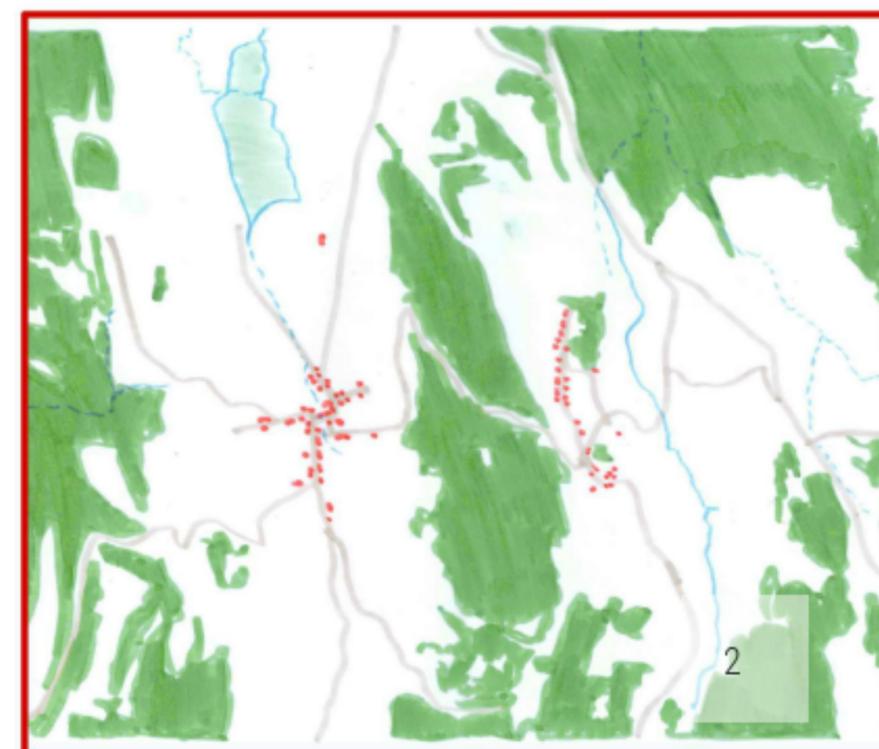
Évolution du tissu urbain

1. Etat Major (1820-1866)
2. IGN (1950)
3. IGN (Géoportail2015)
4. Projection 2050

Légende

-  Infrastructure de transport
-  Surface bâtie (rouge), industries (orange) et projets (jaune)
-  Surface de forêt
-  Les rivières

Aranc est situé à 700 m d'altitude environ au bout d'un val qui porte son nom. La Jarine, affluent du Borrey prend sa source dans un marais au nord du village. La comparaison des cartes montre que ce coin du plateau a conservé son milieu humide à travers les siècles, milieu précieux aujourd'hui car de plus en plus rares et pourtant riches en biodiversité. Nous pouvons noter cependant que la forêt a gagné du terrain depuis 1950 même si les villages restent encore très lisibles car cernés de prairies.



AGIR

D'hier à aujourd'hui ... et demain ?

Regarder en arrière pour orienter nos actions à venir

Quand les élus prennent le parti du paysage dans les projets



Nous proposons des ateliers aux élus pour travailler sur l'application de l'Objectif de Qualité Paysagère. Contactez-nous si vous souhaitez mettre en place ce projet sur votre territoire.

Un objectif de qualité de paysage désigne la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie. *Source : Convention européenne du paysage*

AGIR

Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage

- à venir -

Crédits photos : sauf mentions contraires, © CAUE de l'Ain
Remerciements à tous les membres du Comité de Pilotage de l'Atlas des Paysage de l'Ain.



CAUE de l'Ain

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ain



Maison de l'Habitat
34, rue Général Delestraint
01000, Bourg-en-Bresse

www.caue01.org

www.atlasdespaysagesdelain.com

